

Association des Anciens Élèves de l'ENS Louis-Lumière

Association loi 1901 - Siège social : École nationale supérieure Louis-Lumière La Cité du Cinéma - 20, rue Ampère – 93200 Saint-Denis

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - ANNÉE 2020

Chers anciennes et anciens de Louis-Lumière, Chers partenaires, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine assemblée générale ordinaire des A.L.L. (Anciens de Louis-Lumière), qui pour raison sanitaire se tiendra cette année en visioconférence exclusivement. Cette assemblée aura lieu

le mercredi 28 avril 2021 à 19h30

Un lien de participation à l'AG via Zoom vous sera envoyé 5 jours avant sa tenue. **RSVP** avant le **26 avril** à <u>tresorerie@ancienslouislumiere.org</u>

Ordre du jour

- Rapports moral et financier
- Cotisations : prolongation de l'expérimentation des montants réduits
- Présentation du budget prévisionnel 2021 et des actions futures
- Renouvellement statutaire du comité directeur
- Questions diverses

Renouvellements statutaires

Membre du comité directeur dont le mandat arrive à expiration (et rééligible) :

- Claire-Lise HAVET

Candidatures au comité directeur & pouvoirs :

À ce jour, 3 places sont à pourvoir sur les 18 membres éligibles. Si vous souhaitez rejoindre le comité directeur des A.L.L, merci de nous retourner la fiche de candidature dûment complétée.

Au cas où il vous serait impossible d'assister à l'AGO, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire en nous retournant le pouvoir annexé en pièce jointe.

Candidatures et pouvoirs sont à adresser à Hélène BURCKEL via l'adresse e-mail <u>tresorerie@ancienslouislumiere.org</u> ou par voie postale au 21 rue Antoine de Saint Exupéry – 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation 2021 peuvent prendre part aux votes ou se présenter au comité directeur. Vous pouvez adhérer ou renouveler votre adhésion en ligne sur http://www.ancienslouislumiere.org/adhesion.